

CABINET HENRI ROCHE

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
ACCOMPAGNEMENT D'ENTREPRENEURS

MARSEILLE
16, rue Colbert
13001 Marseille
Téléphone : 04 91 02 95 87
Télécopie : 04 91 02 53 41
E-mail : rochehenri@orange.fr

PARIS
16, avenue de la République
75011 Paris
Téléphone : 01 48 05 36 03
Télécopie : 01 48 05 33 74
E-mail : contact@ibassocies.fr

TECHNOFIRST

Société Anonyme au capital de 4 299 794 Euros

Parc de Napollon - 48 avenue des Templiers

13676 - AUBAGNE CEDEX

R.C.S. MARSEILLE B 379 099 443 - CODE APE 2651B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

A l'Assemblée Générale de la société Technofirst,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TECHNOFIRST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

Comme énoncé dans l'annexe au titre des « compléments d'informations relatifs au bilan », des tests de dépréciation ont été pratiqués par la direction sur la base d'un business plan à l'horizon 2022 comprenant des prévisions d'activité et de résultat par marché/technologie, et d'une approche des flux futurs actualisés de trésorerie comparés aux valeurs nettes des actifs. Il n'a pas été constitué par la société de provisions pour dépréciation sur la base de ces travaux et des avantages économiques futurs complémentaires attendus des projets actuels et perspectives. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que la cohérence des hypothèses retenues, et avons vérifié que la note de l'annexe précitée donne une information appropriée. Nos travaux et diligences conduisent à une appréciation divergente de la dépréciation à pratiquer. Les résultats, sur la base de l'approche précitée, traduisent une perte globale de valeur d'actifs portant notamment sur une famille d'immobilisations rattachée à une ligne spécifique de produits, pour laquelle il n'a pas été mis en évidence de perspectives commerciales et débouchés suffisants en regard des valeurs d'actifs. En l'état des hypothèses retenues, l'approche des flux futurs actualisés de trésorerie comparés aux valeurs nettes de ces actifs fait ressortir un risque de perte de valeur pouvant être évalué à 3,3 millions d'euros.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la mention portée dans l'annexe au titre des règles et méthodes comptables, relative à la correction d'erreurs concernant le poste de prestations et services en cours (cf. infra §3.).

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme énoncé dans l'annexe, la société a constaté pour la première fois un poste de prestations et services en cours portant sur 3 dossiers de recherche appliquée aux technologies/marché de Technofirst. Les coûts engagés des années 2015, 2016 et 2017 ont été constatés en encours pour des montants respectivement de 243 283 €, 339 266 € et 575 065 €, soit un total d'encours de 1 157 614 €. Conformément à la réglementation seuls les coûts se rapportant à l'année 2017 ont été comptabilisés en résultat d'exploitation, le solde faisant l'objet d'un classement en résultat exceptionnel à hauteur de 582 549 €. Nous avons revu les éléments et modalités de calcul de ce poste et avons vérifié la conformité du traitement comptable pratiqué.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LYON, le 5 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes,
CABINET HENRI ROCHE

Henri ROCHE

TECHNOFIRST SA
Parc de Napollon
48, Avenue des Templiers
13400 AUBAGNE

COMPTES ANNUELS DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

SEGEC
553 AVENUE DES PALUDS
ESPACE MOZAIK
13400 AUBAGNE
04.42.03.09.44

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

TECHNOFIRST SA
Parc de Napollon
48, Avenue des Templiers
13400 AUBAGNE

relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	26 458 465 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	7 251 348 Euros
- Résultat net comptable,	617 888 Euros

Fait à AUBAGNE
Le 17/05/2018

Thierry BERGER
Expert Comptable

TECHNOFIRST SA
13400 AUBAGNE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12 Brut	Exercice N Amortissements et dépréciations (à déduire)	Exercice N Net	Exercice N-1 31/12/2016 12 Net	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	9 966 132	3 316 293	6 649 839	5 305 183	1 344 657	25.35
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	1 871 450		1 871 450	1 871 450		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	849 906	439 120	410 786	461 569	50 783-	11.00-
	Installations techniques, matériel et outillage	7 339 778	1 454 578	5 885 200	5 994 115	108 914-	1.82-
	Autres immobilisations corporelles	144 516	109 152	35 364	39 670	4 306-	10.85-
	Immobilisations en cours	5 627 108		5 627 108	4 192 198	1 434 910	34.23
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	87 750	80 000	7 750	7 750		
	Créances rattachées à des participations	533 087	449 662	83 425		83 425	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	107 500		107 500	107 500		
	Total II	26 527 229	5 848 806	20 678 422	17 979 434	2 698 988	15.01
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	25 410		25 410	35 970	10 560-	29.36-
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	1 157 614		1 157 614		1 157 614	
	Produits intermédiaires et finis	991 770	181 387	810 383	688 039	122 344	17.78
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 529 932	73 661	2 456 270	3 671 639	1 215 368-	33.10-
	Autres créances	1 833 237	692 421	1 140 816	3 019 742	1 878 926-	62.22-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	113 719		113 719	9 123	104 596	NS
	Charges constatées d'avance (3)	75 830		75 830	153 570	77 740-	50.62-
	Total III	6 727 512	947 470	5 780 042	7 578 082	1 798 040-	23.73-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	33 254 741	6 796 276	26 458 465	25 557 516	900 949	3.53

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 198 675
(3) Dont à plus d'un an

TECHNOFIRST SA
13400 AUBAGNE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 299 794)	4 299 794	3 979 583	320 211	8.05
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 605 694	7 648 946	43 252-	0.57-
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	397 958	346 979	50 979	14.69
	Réserves statutaires ou contractuelles	73 202	73 202		
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	4 685 862	4 139 936	545 926	13.19
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	617 888	596 905	20 983	3.52
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	17 680 398	16 785 551	894 847	5.33
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	225 097	25 097	200 000	796.91
	Provisions pour charges				
	Total III	225 097	25 097	200 000	796.91
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 229 571	3 852 052	1 377 519	35.76
	Concours bancaires courants	160 868	1 422 856	1 261 989-	88.69-
	Emprunts et dettes financières diverses	344 502	167 750	176 752	105.37
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 581 612	2 816 467	234 854-	8.34-
	Dettes fiscales et sociales	236 417	486 673	250 256-	51.42-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		1 071	1 071-	100.00-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	8 552 970	8 746 868	193 898-	2.22-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	26 458 465	25 557 516	900 949	3.53
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	4 614 255	7 511 868		

TECHNOFIRST SA
13400 AUBAGNE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	6 130 169	87 917	6 218 086	4 128 059	2 090 027	50.63
Production vendue de services	1 018 311	14 950	1 033 261	3 490 471	2 457 210-	70.40-
Chiffre d'affaires NET	7 148 481	102 867	7 251 348	7 618 530	367 183-	4.82-
Production stockée			793 820	156 156	637 664	408.35
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			88 594	606 504	517 910-	85.39-
Autres produits			276	350	75-	21.29-
Total des Produits d'exploitation (I)			8 134 037	8 381 541	247 503-	2.95-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 030 841	3 911 728	1 119 113	28.61
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			10 560	5 433-	15 993	294.38
Autres achats et charges externes *			911 780	1 727 124	815 344-	47.21-
Impôts, taxes et versements assimilés			49 403	46 707	2 697	5.77
Salaires et traitements			528 436	476 064	52 373	11.00
Charges sociales			217 403	201 677	15 726	7.80
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			768 178	646 003	122 175	18.91
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			170 072	64 835	105 237	162.31
Dotations aux provisions						
Autres charges			11 348	55	11 293	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			7 698 021	7 068 760	629 262	8.90
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			436 016	1 312 781	876 765-	66.79-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

TECHNOFIRST SA
13400 AUBAGNE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 515		5 515	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	51	328	277-	84.46-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5 566	328	5 239	NS
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 054	106 320	103 266-	97.13-
Intérêts et charges assimilées (4)	197 727	151 801	45 926	30.25
Différences négatives de change	560	126	434	345.21
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	201 341	258 247	56 906-	22.04-
2. Résultat financier (V-VI)	195 775-	257 920-	62 145	24.09
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	240 241	1 054 861	814 620-	77.23-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 082	704 803	702 721-	99.70-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 375	2 375-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	582 549		582 549	
Total VII	584 631	707 178	122 547-	17.33-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	579 296	69 375	509 921	735.02
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 059 348	1 059 348-	100.00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	257 810	717 518	459 708-	64.07-
Total VIII	837 106	1 846 241	1 009 134-	54.66-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	252 476-	1 139 063-	886 587	77.83
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	630 122-	681 106-	50 984	7.49
Total des produits (I+III+V+VII)	8 724 234	9 089 047	364 812-	4.01-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 106 347	8 492 142	385 795-	4.54-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	617 888	596 905	20 983	3.52

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

TECHNOFIRST SA
Parc de Napollon
48, Avenue des Templiers
13400 AUBAGNE

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

SEGEC
553 AVENUE DES PALUDS
ESPACE MOZAIK
13400 AUBAGNE
04.42.03.09.44

TECHNOFIRST SA
13400 AUBAGNE

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	x	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	x	
Dérogations	x	
Permanence ou changement de méthodes	x	
Informations générales complémentaires	x	
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	x	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	x	
Etat des amortissements	x	
Etat des provisions	x	
Etat des échéances des créances et des dettes	x	
Composition du capital social	x	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais de recherche appliquée et de développement	x	NA
Fonds commercial	x	NA
Autres immobilisations incorporelles	x	
Evaluation des immobilisations corporelles	x	
Evaluation des amortissements	x	
Titres immobilisés	x	NA
Créances immobilisées	x	NA
Evaluation des matières et marchandises	x	
Evaluations des produits et en cours	x	NA
Dépréciation des stocks et en cours	x	
Opérations à long terme	x	
Produits nets partiels sur travaux en cours	x	NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles	x	NA
Evaluation des créances et des dettes	x	
Dépréciation des créances	x	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants	x	NA
Obligations convertibles ou échangeables		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement	x	NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	x	NA
Différence d'évaluation sur les titres	x	NA
Disponibilités enEuros	x	
Disponibilités en devises	x	
Produits à recevoir	x	
Détail des produits à recevoir		NA
Charges à payer	x	
Détail des charges à payer		NA
Charges et produits constatés d'avance	x	
Détail des charges constatées d'avance		NA
Détail des produits constatés d'avance		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

TECHNOFIRST SA
13400 AUBAGNE

ANNEXE

SOMMAIRE

Charges à répartir sur plusieurs exercices	x	NA
Primes de remboursement des obligations	x	NA
Ecart de conversion sur opérations en devises	x	NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	x	NA
Subventions d'équipement		NA

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires	x	
Rémunération des dirigeants		NS
Ventilation de l'effectif moyen	x	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	x	
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	x	
Valorisation des contributions volontaires		NA
Honoraires des commissaires aux comptes	x	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	x	
Montant des engagements financiers	x	
Informations en matière de crédit bail	x	
Engagement en matière de pensions et retraites	x	
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NA
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	x	
Liste des filiales et participations	x	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Opérations faites en commun		NA
Produits et charges exceptionnels	x	
Transferts de charges		NS
Frais accessoires d'achat		NA
Valeurs mobilières	x	NA
Produits et charges sur exercices antérieurs	x	NA
Participation des salariés		NA
Résultats financiers des cinq derniers exercices	x	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 26 458 464.69 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 251 347.59 Euros et dégageant un bénéfice de 617 887.57 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1) Augmentations de capital :
* augmentation du capital de 320 211 € (CA du 06.04.2017 et du 03.08.2017 sur délégation)
soit un capital en fin d'exercice de 4 299 794 €.
respectivement, la prime d'emission a :
* augmenté pour 48 032 €
* diminué de 91 283 € par imputation des frais d'augmentation de capital

2) La créance rattachée à la participation de la SASU TECHNOFIRST INDUSTRIES
(détenue à 100%) a fait l'objet d'une provision complémentaire de 3 054 euros.
La provision dotée à hauteur de 100% est de 449 662 euros au 31/12/2017.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Changement de Présidence et gouvernance

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Correction d'erreurs
La société a constaté pour la première fois un poste de prestations et services en cours portant sur 3 dossiers de recherche appliquée aux technologies/marché de Technofirst. Les coûts engagés des années 2015, 2016 et 2017 ont été constatés en encours pour des montants respectivement de 243 282 €, 339 266 € et 575 065 €, soit un total d'encours de 1 157 614 €. Conformément à la réglementation seuls les coûts se rapportant à l'année 2017 ont été comptabilisés en résultat d'exploitation, le solde faisant l'objet d'un classement en résultat exceptionnel à hauteur de 582 548 €.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent à l'exception de la correction d'erreurs susmentionnée

Informations générales complémentaires

NEANT

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 18 834 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	18 834
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	18 834

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	10 015 589		2 434 344
Installations générales agencements aménagements des constructions	849 906		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 159 968		179 811
Installations générales agencements aménagements divers	66 469		
Matériel de transport	10 535		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	62 674		4 838
Immobilisations corporelles en cours	4 192 198		2 944 230
TOTAL	12 341 751		3 128 879
Autres participations	534 359		86 693
Prêts, autres immobilisations financières	107 500		
TOTAL	641 859		86 693
TOTAL GENERAL	22 999 198		5 649 915

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	612 350		11 837 582	11 837 582
Installations générales agencements aménagements constr.			849 906	849 906
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			7 339 778	7 339 778
Installations générales agencements aménagements divers			66 469	66 469
Matériel de transport			10 535	10 535
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			67 512	67 512
Immobilisations corporelles en cours	1 509 320		5 627 108	5 627 108
TOTAL	1 509 320		13 961 309	13 961 309
Autres participations	215	0	620 837	620 837
Prêts, autres immobilisations financières			107 500	107 500
TOTAL	215	0	728 337	728 337
TOTAL GENERAL	2 121 885	0	26 527 229	26 527 229

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 838 956	477 337		3 316 293
Installations générales agencements aménagements constr.	388 338	50 783		439 120
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 165 853	288 725		1 454 578
Installations générales agencements aménagements divers	30 482	6 559		37 041
Matériel de transport	10 535			10 535
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	58 992	2 585		61 576
TOTAL	1 654 199	348 651		2 002 851
TOTAL GENERAL	4 493 155	825 988		5 319 144

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	477 337				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	50 783				
Instal.techniques matériel outillage indus.	288 725				
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 559				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 585				
TOTAL	348 651				
TOTAL GENERAL	825 988				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		200 000			200 000
Autres provisions pour risques et charges	25 097				25 097
TOTAL	25 097	200 000			225 097

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	80 000				80 000
Sur autres immobilisations financières	446 609	3 054			449 662
Sur stocks et en cours	84 977	96 410			181 387
Sur comptes clients	64 835	73 661	64 835		73 661
Autres provisions pour dépréciation	692 421				692 421
TOTAL	1 368 842	173 126	64 835		1 477 132
TOTAL GENERAL	1 393 939	373 126	64 835		1 702 229
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		170 072	64 835		
financières		3 054			
exceptionnelles		200 000			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	533 087	198 675	334 412
Autres immobilisations financières	107 500		107 500
Clients douteux ou litigieux	184 154	184 154	
Autres créances clients	2 345 778	2 345 778	
Personnel et comptes rattachés	3 000	3 000	
Impôts sur les bénéfices	649 136	649 136	
Taxe sur la valeur ajoutée	313 484	313 484	
Divers état et autres collectivités publiques	196	196	
Débiteurs divers	867 421	867 421	
Charges constatées d'avance	75 830	75 830	
TOTAL	5 079 586	4 637 674	441 912

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 593 368	453 140	1 140 228	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 797 071	998 584	2 429 750	368 737
Fournisseurs et comptes rattachés	2 581 612	2 581 612		
Personnel et comptes rattachés	54 335	54 335		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 600	43 600		
Taxe sur la valeur ajoutée	138 482	138 482		
Groupe et associés	344 502	344 502		
TOTAL	8 552 970	4 614 255	3 569 978	368 737
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 225 394			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	835 690			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	3 979 583	320 211		4 299 794

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.
Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.
La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
BREVETS ANCIENS	1 095 735	14.29
BREVETS >=2009	5 889 814	5.00
ALGORITHMES	1 040 000	5.00
LOGICIELS+LICENCES+SITE+APPLIS	1 940 583	5.00

Test d'évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable de certains actifs corporels ou incorporels est susceptible de ne pas être recouvrable, cette valeur est comparée à la valeur recouvrable estimée à partir de la valeur d'utilité en l'absence de juste valeur nette estimable de manière fiable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable par comptabilisation d'une perte de valeur d'actif en charges.
Des tests de dépréciation ont été pratiqués par la direction sur la base d'un business plan à l'horizon 2022 comprenant des prévisions d'activité et de résultat par marché/technologie, et d'une approche des flux futurs actualisés de trésorerie comparés aux valeurs nettes des actifs. Il n'a pas été constitué de provisions pour dépréciation sur la base de ces travaux et des avantages économiques futurs complémentaires attendus des projets actuels et perspectives .

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions		
Agencements et aménagements	LINEAIRE	20 ANS
Installations techniques	LINEAIRE	5 ANS
Matériels et outillages	LINEAIRE	5 à 15 ANS
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	LINEAIRE	4 ANS
Mobilier	LINEAIRE	10 ANS

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La participation de la SASU TECHNOFIRST INDUSTRIES
(détenue à 100%) est provisionnée à hauteur de 100% soit 80 000 euros.
La créance rattachée à cette participation est provisionnée à hauteur de 100%
soit 449 662 euros.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré-premier sorti.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités

normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

La société a constaté pour la première fois un poste de prestations et services en cours portant sur 3 dossiers de recherche appliquée aux technologies/marché de Technofirst : cf. supra correction d'erreurs

Dépréciation des stocks
(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux et en excluant les frais financiers."
Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

Produits nets partiels sur travaux en cours

Différence d'évaluation sur éléments fongibles
(PCG Art.831-2/11 et Art. 832-13)

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances
(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières
(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Différence d'évaluation sur titres

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises
(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	196
Disponibilités	4 777
Total	4 973

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17 691
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 799
Dettes fiscales et sociales	43 741
Total	106 231

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	75 830
Total	75 830

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
VENTE FRANCE	6 130 169
VENTE CEE+EXPORT HORS CEE	87 917
PRESTATIONS FRANCE	1 018 311
PRESTATIONS CEE+HORS CEE	14 950
Total	7 251 347

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	4
Employés	2
Total	11

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	3 054	

3 054 euros = complément de dépréciation des créances rattachées à la société TECHNOFIRST INDUSTRIES

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	240 241	
Résultat exceptionnel (hors participation)	252 476-	
Résultat comptable (hors participation)	617 888	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 26 980 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 26 980 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles
(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers
(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Crédit bail
(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Engagement en matière de pensions et retraites
(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	42 447
Engagement total		42 447

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible (0.98)
- taux d'inflation (1.02)
- taux d'actualisation (1.0375)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15, PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus brute	Valeur comptable des titres détenus nette	Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
-TECHNOFIRST INDUSTRIES	80 000		100.00							
-SAS TECHNOFIRST LUXEMBOURG	31 000								7 074	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
-PRESTATION EN COURS ANNEES ANTERIEURES	582 549	
-REGULARISATION DE COMPTES TIERS	2 082	
Total	584 631	
Charges exceptionnelles		
-PROVISION POUR LITIGE	200 000	
-DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNEL	57 810	
-REGULARISATION SUR EXERCICE ANTERIEUR	543 353	
-REGULARISATION DE COMPTES TIERS	35 140	
-AMENDES ET PENALITES	803	
Total	837 106	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 831-2/20)

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art R 225-102)

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 110 708	3 380 873	3 469 785	3 979 583	4 299 794
Nbre des actions ordinaires existantes	3 110 708	3 380 873	3 469 785	3 979 583	4 299 794
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	4 431 200	5 072 946	5 236 801	7 618 530	7 251 348
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	643 745	1 417 981	598 986	1 405 288	1 122 044
Impôts sur les bénéfices	614 423-	654 889-	502 517-	681 106-	630 122-
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	714 097	439 845	445 914	596 905	617 888
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.40	0.61	0.32	0.52	0.41
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.23	0.13	0.13	0.15	0.14
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	14	11	11	11	11
Montant de la masse salariale de l'exercice	435 452	483 378	420 193	476 064	528 436
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	192 684	214 555	188 441	216 918	236 237